

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

**Bulletin N°12**

Décembre 2024

## Le mot du Président

**Jean-Paul COUVY**



Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche de la fin de l'année, il est temps de faire le point sur les actions de la Communauté de communes Dronne et Belle (CCDB) et de souligner l'importance de notre mission commune : **coopérer pour construire un territoire résilient et solidaire.**

La CCDB, en tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), n'est pas une collectivité « supra » mais bien un acteur au service des communes et de leurs habitants. À ce titre, nous agissons comme un soutien et un levier, particulièrement pour des enjeux aussi cruciaux que la sécurité, les infrastructures et l'accompagnement des communes dans leurs projets.

### **Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde (PCS et PICS) : une priorité partagée**

Le soutien de la CCDB dans l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) illustre parfaitement notre rôle. Ces outils, essentiels pour anticiper et gérer les situations de crise, permettent de protéger les populations et les biens face à des événements imprévus.

La CCDB accompagne les communes tout au long du processus en prenant en charge une part significative du financement. Cette démarche collective renforce la sécurité sur l'ensemble du territoire et établit un lien direct avec la gestion des infrastructures, notamment les routes.

### **La gestion des routes : un service essentiel et un défi financier**

La CCDB assure aujourd'hui la gestion de 720 km de voirie pour le compte des communes, un service essentiel pour garantir des routes sûres et praticables. Cela inclut des interventions sur le fauchage pour améliorer la visibilité, l'entretien des fossés, et la maintenance de la signalisation. Initialement, le financement de cette compétence transférée à la CCDB reposait sur les recettes transférées des communes ainsi que sur les aides de l'État et du département. Or, depuis plusieurs années, ces aides (État et département) ont cessé et de fait, la CCDB a été obligée de les compenser sur ses fonds propres pour garantir un réseau de voirie de qualité.

Pour renforcer notre capacité à intervenir rapidement, la CCDB a mis en place des **astreintes techniques**. Ce dispositif permet d'assurer une réponse réactive en cas d'urgence sur le patrimoine et les infrastructures sous notre responsabilité.

Ces actions reflètent notre ambition : faire de la CCDB un **moteur de coopération et de solidarité territoriale.**

En cette fin d'année, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et votre engagement. Ensemble, continuons à œuvrer pour le bien de tous et pour un territoire dynamique et durable. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, empreintes de joie, de sérénité et de moments partagés en famille ou entre amis ainsi que mes meilleurs vœux pour 2025.

Jean-Paul COUVY, Président de la CCDB



**PRIMES  
HABITAT**

**TERRITOIRE ET  
MOBILITÉS**

**PLAN INTERCOMMUNAL  
DE SAUVEGARDE**

**NOUVEAU FONCTIONNEMENT  
JEUNESSE À BRANTÔME**

**TOURISME : POINT SUR LA GARENNE,  
NOUVEAUX PROJETS ET CHATEAUX EN FÊTE 2025**

**TOUTE L'ACTUALITÉ EN CONTINU SUR :**

[www.dronneetbelle.fr](http://www.dronneetbelle.fr) | [www.facebook.com/dronneetbelle](https://www.facebook.com/dronneetbelle)



## Habitat

# Nouvelle OPAH

## Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Depuis le 1er septembre 2024, une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) est entrée en vigueur sur le territoire des Communautés de communes Dronne et Belle et Périgord Nontronnais. Menée en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Département, cette opération permet aux propriétaires aux revenus modestes :

1. d'être conseillés sur les travaux à effectuer (rénovation globale, isolation, chauffage, menuiseries, VMC, eau chaude sanitaire, adaptation du logement à la perte d'autonomie),
2. d'être renseignés sur les aides financières auxquels ils peuvent prétendre
3. d'être accompagnés dans le montage du dossier d'aides.

Ces conseils et accompagnement sont dispensés gratuitement et sans parti pris, dans le cadre de l'agrément « Mon accompagnateur Rénov' » dont dispose la communauté de communes.

**Contact** Anne Gazeau : [a.gazeau@dronneetbelle.fr](mailto:a.gazeau@dronneetbelle.fr) - 05 53 60 31 96

### Bon à savoir :

La communauté de communes apporte aux propriétaires accompagnés dans le cadre de cette OPAH une aide financière supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 5000 € pour une rénovation globale. Une prime supplémentaire de 1000 € peut également être accordée en cas de recours à des matériaux biosourcés.

## HABITAT

### Primes habitat

Vous souhaitez ou venez d'acquérir un logement pour la première fois ou un logement vacant depuis plus de deux ans pour en faire votre résidence principale ? Vous avez peut-être droit à une prime habitat de la Communauté de communes ! Pour connaître les conditions d'octroi, rendez-vous sur le site Internet de la CCDB !



**+ d'infos** [www.dronneetbelle.fr/primes-habitat/](http://www.dronneetbelle.fr/primes-habitat/)

**Contact** [s.moller@dronneetbelle.fr](mailto:s.moller@dronneetbelle.fr)

### Plateforme rénovation : PACTE

À partir du 1er janvier 2025, la Plateforme de rénovation énergétique Dordogne-Périgord devient le PACTE Dordogne-Périgord. En articulation avec la nouvelle OPAH de Dronne et Belle, les propriétaires, quels que soient leurs revenus, recevront des informations et des conseils neutres et gratuits sur les travaux de rénovation énergétique et sur les aides possibles, selon leur situation.



## En bref !

### URBANISME

#### Dépôt et instruction des demandes



À partir du 1er janvier 2025, l'instruction des autorisations d'urbanisme de toutes les communes de Dronne et Belle sera déléguée au service instructeur du Périgord Ribéracois. Celui-ci donne un avis sur le respect des règles du PLUi-H et sollicite éventuellement d'autres services sur le respect d'autres réglementations (ABF pour la

protection du patrimoine, SDIS pour le risque incendie, CDPENAF ou CDNPS pour des changements de destination).

Vous pouvez contacter le service instructeur du Périgord Ribéracois en amont de déposer une autorisation d'urbanisme, pour toute question relative à votre projet au **05 53 91 38 45**.

#### Rappel :

1. **le dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme** (déclaration préalable, permis de construire, d'aménager,...) peut se faire sous format papier directement auprès de votre mairie ou par voie dématérialisée, via le site [www.atd24.geosphere.fr/guichet-unique](http://www.atd24.geosphere.fr/guichet-unique)
2. lorsque les travaux soumis à autorisation d'urbanisme sont terminés, n'oubliez pas de transmettre à votre mairie ou par voie dématérialisée la **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)**, dont le formulaire à compléter est à télécharger sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1197](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1197)

### ATTENTION AUX ARNAQUES !

Certaines entreprises se comportent de façon peu scrupuleuse avec les consommateurs :

devis incompréhensibles, crédits camouflés, labels de qualité mensongers, réalisation de prestations parfois non conformes, etc.

Pour éviter les problèmes, voici quelques réflexes à suivre :



1. **Les services publics ne démarchent jamais !** Ne signez pas d'engagement lors d'un démarchage, qu'il soit par téléphone, par Internet ou à domicile.
2. **Méfiez-vous des simulateurs !** Avant de vous lancer dans des travaux, contactez un conseiller de la plateforme de rénovation Dordogne-Périgord / PACTE Dordogne Périgord pour vérifier votre éligibilité à certaines aides et les conditions pour pouvoir en bénéficier (gain énergétique après travaux, type de matériaux utilisés...). **Contact : 05 53 09 89 89**
3. **Consultez l'annuaire des professionnels RGE !** Pour pouvoir bénéficier de certaines aides, vous devez en effet choisir un professionnel labellisé « Garant de l'environnement » (RGE). Pour le vérifier : [www.france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architecte](http://www.france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architecte)
4. **En cas de financement des travaux par un prêt**, soyez vigilant sur les modalités du prêt (montant des intérêts, notamment en cas de remboursement différé)
5. **Avant de payer les travaux**, attendez d'avoir l'attestation de fin de travaux, qui garantit la conformité de la prestation rendue.



# SCoT Périgord Vert

Consommation foncière et sobriété :  
quelles réponses pour le Périgord Vert ?

C'est la question à laquelle répond le syndicat d'aménagement SCoT Périgord Vert à travers son document d'urbanisme.

Pour rappel, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est à la fois un document d'urbanisme de planification territoriale qui va superviser les Plans Locaux d'Urbanisme, et une démarche de projet qui prescrit les volontés d'aménagement et de développement pour les 20 ans à venir. Le SCoT Périgord Vert est un syndicat qui regroupe les 6 communautés de communes du nord de la Dordogne (Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère en Périgord, Pays de St-Aulaye, Périgord Limousin, Périgord Nontronnais et Périgord Ribérais) et travaille sur les questions d'aménagement.

Les politiques nationales et régionales demandent désormais au SCoT de travailler cette question d'économie foncière (Loi Climat et résilience de 2021). Concrètement, il s'agit de réduire les terrains constructibles (« droits à construire ») afin de préserver nos paysages, espaces naturels et forestiers, mais aussi de rechercher davantage de cohésion sociale dans notre façon de vivre (habiter, travailler, se déplacer, achats, loisirs, etc.).

Le SCoT propose 4 pistes de réflexion pour permettre au Périgord Vert de relever ce défi d'économie foncière :



**1 - Place aux solidarités.** Les habitants du Périgord Vert sont des citoyens actifs et non des consommateurs passifs. Les associations sont pléthores et le meilleur moyen de les faire perdurer, c'est de stopper les zones commerciales en périphérie, consommatrices de foncier et destructrices de lien social. Vivre en Périgord Vert, c'est du bien-être actif.

**2 - Place à l'innovation.** L'économie de proximité est présente partout et doit pouvoir le rester. Il faut garantir son maintien et son développement sur site, le foncier économique est un patrimoine précieux à préserver. L'environnement des activités économiques (patrimonial, naturel, social) constitue un écrin qui les valorise, encourage l'innovation. Il convient donc de le garantir.



**3 - Place aux lieux qui font lien social.** Il faut s'inspirer des formes de bâti vernaculaire pour bâtir demain : hameaux, centres-bourgs, toutes ces formes de foncier optimisé bien intégrées aux paysages sont à réinventer pour faire la part belle aux aspirations de nos habitants : l'évitement de la contrainte de voisinage et un accès facilité aux espaces naturels et préservés du Périgord Vert. Il s'agit de multiplier les lieux de rencontres, commerces... de vie.

**4 - Place aux espaces.** La préservation de nos espaces naturels, agricoles, forestiers et des paysages, vecteurs de sérénité, doit rester la gageure de tout projet d'aménagement en Périgord Vert.

Ces réponses ont été inspirées par la parole des habitants collectée par le SCoT, car la richesse d'un territoire, ce sont ses habitants.

+ d'infos [www.scotperigordvert.com](http://www.scotperigordvert.com)

## Un groupe de travail dédié

Depuis le printemps 2024, un groupe de travail, constitué d'élus et d'habitants de Dronne et Belle, se réunit régulièrement pour définir les actions de mobilité à mettre en œuvre sur le territoire pour répondre aux besoins de tous, jeunes, salariés, personnes âgées,... Une des premières actions identifiées était la réalisation d'un guide des mobilités (voir encart), pour faire connaître l'offre de mobilités en Dronne et Belle, mais également diverses informations, notamment sur les aides financières à la mobilité. Il est à votre disposition et sera mis à jour au moins une fois par an pour présenter les nouvelles offres à venir.



## Le guide des mobilités !

# SE DEPLACER EN DRONNE ET BELLE

- LIGNES DE BUS
- BORNES DE RECHARGE
- COVOITURAGE
- LES AIDES
- RANDONNÉES
- VÉLO-VTT

Un tout nouveau guide à votre disposition sur : [www.dronneetbelle.fr/mobilite](http://www.dronneetbelle.fr/mobilite)



Ou en scannant ce code :



Proposez vos suggestions et vos idées :

[mobilites@dronneetbelle.fr](mailto:mobilites@dronneetbelle.fr)

## Un objectif de cohérence

Et puisque la mobilité ne s'arrête pas aux limites administratives, la Communauté de communes s'est également lancée en septembre 2024 dans l'élaboration d'un Contrat opérationnel de Mobilité (COM) avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les 5 autres communautés de communes du Périgord Vert.

L'objectif est de réfléchir ensemble au développement et à la cohérence de l'offre mobilité sur le Nord Dordogne, mais aussi avec les territoires voisins. Une fois signé, ce contrat permettra de co-financer les actions identifiées comme les plus pertinentes dans les 6 prochaines années.

+ d'infos [www.dronneetbelle.fr/mobilite](http://www.dronneetbelle.fr/mobilite)



## Plans de sauvegarde

# Plan communal de sauvegarde (PCS) et plan intercommunal de sauvegarde

Anticiper pour mieux protéger nos communes

La sécurité des habitants et la gestion des crises sont au cœur des priorités des collectivités. Conformément aux obligations réglementaires de la Loi du 13 août 2004, dite Loi de modernisation de la sécurité, et de la Loi MATRAS du 25 novembre 2021, nos communes s'organisent pour anticiper les risques et répondre efficacement en cas d'urgence. Deux outils clés sont à l'honneur : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

### Qu'est-ce qu'un PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un dispositif établi par chaque commune pour anticiper et gérer les situations de crise. Son objectif principal est de protéger les personnes et les biens face à des événements tels que des catastrophes naturelles, des accidents industriels ou d'autres situations exceptionnelles.

#### Le PCS comprend notamment :

- L'identification des risques propres à la commune ;
- Des plans d'évacuation, d'accueil et de secours, adaptés à la population et au territoire ;
- L'organisation des responsabilités, précisant les rôles de chaque intervenant ;
- Des outils de communication pour informer et alerter la population efficacement ;
- Il prévoit également des exercices et formations régulières, essentiels pour tester et optimiser les procédures d'intervention.



### Un PICS : une approche coordonnée au niveau intercommunal

Face à des crises qui peuvent dépasser les frontières communales, le Plan Intercommunal de Sauvegarde apporte une réponse collective à l'échelle de la Communauté de Communes. Le PICS permet :

- Une analyse des risques à l'échelle intercommunale pour une vision globale des menaces.
- La mutualisation des moyens et des compétences, garantissant une utilisation optimale des ressources.
- Des stratégies coordonnées, harmonisant les actions des communes et assurant une communication efficace entre elles.
- Cette collaboration renforce la résilience du territoire face aux crises majeures.

### Un projet ambitieux pour Dronne et Belle

La Communauté de Communes Dronne et Belle porte un projet structurant pour accompagner ses communes dans l'élaboration ou la révision de leur PCS. L'objectif est double :

#### Assurer une harmonisation des PCS sur l'ensemble du territoire.

Développer un PICS numérique, opérationnel et régulièrement mis à jour.

D'ici l'été 2025, chaque commune et la Communauté de Communes seront dotées d'outils modernes pour anticiper et gérer les risques. Ces dispositifs numériques permettront une mise à jour en temps réel, renforçant ainsi leur efficacité.

#### Anticiper les crises pour un territoire résilient.

Les récents événements rapportés dans les médias montrent à quel point les crises peuvent être violentes, imprévisibles et dévastatrices. En développant des PCS et un PICS adaptés, le territoire Dronne et Belle se dote d'outils d'anticipation modernes pour protéger ses habitants et préserver ses biens.

Ces plans sont plus que de simples obligations réglementaires : ils représentent un engagement collectif pour garantir la sécurité et la résilience de nos communes.

## Transition énergétique

# Identification des ZAEnR

Fin 2023, vous avez été sollicités pour donner un avis lors de la consultation publique sur les « Zones d'accélération de énergies renouvelables » (ZAEnR) identifiées par les communes de Dronne et Belle. Suite à cette consultation et aux délibérations communales qui s'en sont suivies, 236 zones (sur une surface totale de 572 ha) ont été identifiées. La majorité des ZAENR sont à destination de projets photovoltaïques (en toiture, en ombrière ou au sol).



Ce travail d'identification des ZAEnR en Dronne et Belle, sera pris en compte par ENEDIS dans le cadre de la révision de son schéma de développement du réseau électrique dès l'année prochaine et permettra d'assurer le raccordement au poste source des projets d'énergie renouvelable du territoire dans les années à venir.

## Rencontre ENERCOOP



Enercoop Nouvelle-Aquitaine fête ses 10 ans et a poursuivi sa tournée des Rencontres dans les territoires néo-aquitains, avec un quatrième arrêt à Brantôme le 11 décembre dernier, en partenariat avec la communauté de communes Dronne et Belle et CIRENA. Cette journée a été l'occasion d'échanger entre personnes curieuses ou engagées dans la transition énergétique citoyenne, d'apprendre à se connaître et de réfléchir ensemble à des actions de coopération bénéfiques pour le territoire et ses habitants.



# PCAET : Un premier bilan

## Actions communautaires et perspectives

La communauté de communes Dronne et Belle a adopté un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en mars 2021, avec l'ambition de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Cela suppose que chacun à son niveau (collectivités, entreprises, associations, citoyens), mène à la fois des actions pour moins consommer de ressources (axe 2 à 5 du PCAET) et pour développer les énergies renouvelables (axe 6 du PCAET). Et comme les collectivités (communauté de communes et communes) souhaitent être exemplaires (axe 1 du PCAET), elles mettent tout en œuvre dans ce sens pour orienter leur fonctionnement (gestion du patrimoine et des déplacements, commande publique, communication et sensibilisation,...) et mettre en cohérence leurs différentes politiques (aménagement, développement économique, culturel, enfance-jeunesse, sociale...).

AXE	Intitulé	Ambition
AXE 1	Collectivités exemplaires	Tendre vers des collectivités positives sur leur fonctionnement – sensibiliser et impliquer les citoyens
AXE 2	Rendre les bâtiments performants et adaptés au changement climatique	Permettre la rénovation chaque année de 100 logements dont la moitié très performants
AXE 3	Mobiliser les acteurs économiques sur des démarches durables	Diminuer l'impact environnemental des productions
AXE 4	Se déplacer moins et mieux	Faire baisser la part modale des véhicules thermiques
AXE 5	Aménager et gérer un territoire adapté au changement climatique et résilient	Préserver les ressources agricoles, forestières et aquatiques du territoire
AXE 6	Développer fortement les ENR	Doubler les ENR d'ici 2030

Un premier bilan des actions mises en œuvre à l'échelle du territoire est en cours de réalisation. Il permet déjà d'identifier les actions à poursuivre (par exemple l'accompagnement des propriétaires à la rénovation énergétique des habitations, l'adaptation au changement climatique, le développement des énergies renouvelables) et celles à renforcer dans les 2 ans (par exemple le développement des mobilités actives, la mobilisation des entreprises autour de l'économie circulaire).

### Déchetterie

## Un nouvel équipement tant attendu

Suite à la fermeture de la déchetterie située à Brantôme en Périgord (Font-Vendôme) il y a un peu plus d'un an, le SMCTOM de Nontron a pu finaliser l'aménagement et l'ouverture de la nouvelle déchetterie qui se situe dans la commune déléguée de Valeuil au lieu-dit les Rades (à proximité de la RD 939). L'ouverture au public de la déchetterie a eu lieu le mardi 5 novembre 2024.



Il s'agit d'une toute nouvelle forme de déchetterie dite "à plat" qui permet d'améliorer la sécurité et l'efficacité du service rendu dans la mesure où il n'y a plus de quais.

La communauté de communes Dronne et Belle s'est fortement investie pour limiter la durée de fermeture de l'équipement et faciliter son transfert vers le site de Valeuil. Elle a elle-même procédé à l'acquisition du terrain et son aménagement avant de le céder au SMCTOM. En accord avec le SMCTOM, elle s'est aussi investie sur la thématique du réemploi avec la réutilisation d'une partie des bâtiments qui étaient situés sur le site de l'ancienne déchetterie.

#### Quelques changements sont à prendre en compte :

- l'accès aux sites des différentes déchetteries du territoire est conditionné à la possession d'une carte qu'il convient de demander au SMCTOM. Le traitement de ces demandes étant un peu long, vous avez une tolérance d'accès provisoire sur présentation d'un justificatif de domicile. Pour demander sa carte : [www.smctom-nontron.fr](http://www.smctom-nontron.fr)
- horaires d'ouverture (valables pour toutes les déchetteries du SMCTOM\*) :

Enfin, nous vous rappelons que vous avez accès à l'ensemble des déchetteries gérées par le SMCTOM.

Nous vous remercions pour les efforts de tri qu'il faut continuer à faire collectivement afin de réduire notre impact sur l'environnement et de maîtriser les coûts du service rendu.

HORAIRES	
DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉE
MARDI	Du 15/09 au 15/06 : 9H - 16H
MERCREDI	Du 15/06 au 15/09 : 7H - 14H
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	8H - 12H

\* Seule la déchetterie de St-Front sur Nizonne est ouverte le lundi sur les mêmes créneaux que les autres jours de la semaine.

### Économie circulaire

La communauté de communes Dronne et Belle, en partenariat avec trois autres EPCI du Périgord Vert (Périgord-Limousin, Isle Loue Auvézère et Périgord Nontronnais), s'est engagée dans un contrat d'objectif territorial (COT) avec l'ADEME. Dans ce cadre, nous souhaitons développer des actions en faveur de l'économie circulaire. Nicolas Dussutour, maire de Bourdeilles a été désigné conseiller délégué à l'ECI.

Pour rappel, l'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. Les actions relevant de l'économie circulaire peuvent donc englober un certain nombre de sujets.

Pour travailler plus précisément avec les acteurs économiques, entreprises ou acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), le territoire a été lauréat d'un appel à projet de RECITA (Réseau d'économie circulaire et d'innovation en Nouvelle-Aquitaine) et a organisé une réunion le 19 novembre 2024 sur le site de la ressourcerie gérée par le tricycle enchanté à Brantôme en Périgord.

De nombreuses entreprises ou structures sont intervenues pour présenter des actions qu'elles mènent déjà seules ou en partenariat avec d'autres.

La communauté de communes devrait valider son programme d'actions ECI pour les deux ans qui viennent en début d'année 2025.

### Rencontres RECITA



Le mardi 19 novembre à Brantôme en Périgord, s'est tenue une rencontre des acteurs du territoire afin de valoriser les initiatives d'économie circulaire des acteurs du Périgord Vert.

La rencontre s'est tenue à la ressourcerie du Tricycle Enchanté.

Des ateliers autour des plans d'action des 4 Communauté de Communes voisines et des temps d'échange ont permis de créer des liens et des synergies entre les participants et d'envisager de nouvelles actions à mener.



# Abbaye de Brantôme

## Point d'étape sur les travaux de sécurisation de l'Abbaye de Brantôme

La partie arrière de l'Abbaye, comprenant les abris troglodytes dont la grotte du « Jugement dernier » est toujours fermée au public suite à la chute de plusieurs arbres et de pierres sur le parcours. Les travaux de sécurisation devraient se dérouler selon le calendrier suivant :

### Travaux en février 2025

- Coupe d'arbres
- Implantation du pare-blocs de 1,5 mètres de hauteur

### Travaux à partir de septembre 2025

- Implantation de piliers dans les grottes : 5 dans la grotte du Jugement dernier et 3 dans la grotte du vestiaire, avec un grillage au plafond de la Grotte du Jugement dernier.
- Implantation d'un grillage plaqué, en hauteur, sur le bord de la falaise.



Les travaux envisagés permettront protéger l'environnement du site et de conserver l'écrin de verdure aujourd'hui visible derrière l'Abbaye. Après travaux, l'aspect esthétique sera différent mais pas altéré, similaire à celui du début du XXème siècle, tout en garantissant une sécurité aux personnels et aux visiteurs du site touristique.

Des tests d'arrachement, pour ajuster l'implantation du filet pare-blocs, ont été réalisés en octobre/novembre 2024 (cf photo).

La Communauté de communes et la Mairie de Brantôme en Périgord mettent tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans les délais prévus. Il faut attendre le bilan d'un écologue concernant la présence de chauve-souris et un permis de construire pour les piliers dans les grottes mais la **Grotte du Jugement Dernier devrait être réouverte au public entre mai et septembre 2025.**

## Découverte

### Projet de station trail

Une station trail est en projet, réalisée en collaboration avec le service sports du Conseil Départemental. Elle aurait 2 portes d'entrée, Brantôme et Mareuil et serait composée de 6 boucles, ainsi que d'une liaison entre les 2 portes d'entrée.

La station comporterait plusieurs niveaux de difficulté sur le dénivelé et la distance. Les chemins se feront en priorité sur des chemins PDIPR et des chemins ruraux, avec 20% maximum de routes et sur du domaine public.

Elle devrait être terminée pour l'automne 2025. Le département a déjà inauguré une station à Saint-Mesmin en 2021, Bayac en 2022 et Champcevinel l'an dernier.



# Une dynamique de territoire

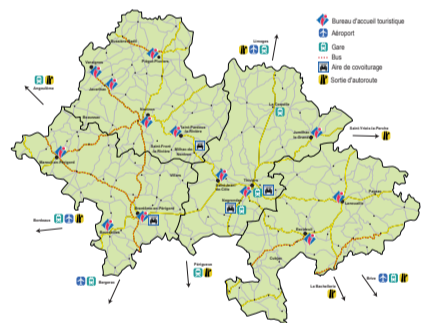
## Projet de rapprochement de l'Office de Tourisme avec 3 de ses voisins

Notre Office de Tourisme travaille sur un projet de rapprochement avec 3 Offices voisins : celui du Périgord Nontronnais, celui du Périgord Limousin (Thiviers) et celui de Isle Loue Auvézère (Excideuil). Les 4 territoires ont déposé un appel à projets régional fin 2023 et cette candidature a été retenue en début d'année 2024. Une chargée de mission, Virginie Barnier est arrivée en poste le 1er avril 2024. Elle a pour mission de mettre en œuvre 16 chantiers, dont la réalisation d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI), qui doit aboutir à une stratégie d'accueil dans les murs et hors les murs de l'office, à l'échelle du territoire des 4 Offices.

Pour réaliser ce SADI, un questionnaire à destination des visiteurs a été créé, pour permettre de faire le point sur l'image, les attentes et les points d'amélioration de l'offre touristique sur ce territoire des 4 OT. Il a été diffusé pendant toute la saison sur les 4 territoires. 2 500 questionnaires ont été remplis !

Pour construire ensemble une politique touristique commune, un séminaire a été organisé le 6 novembre dernier au château d'Excideuil. Il a rassemblé plus de 120 acteurs du monde du tourisme, privés et institutionnels. Cette journée d'échanges a permis aux participants de travailler sur trois thématiques majeures en ateliers collaboratifs.

Pour 2025, un guide pratique commun à ces 4 territoires est en cours d'élaboration. Il sera de format A4 et comprendra les sites de visite, les activités, les artisans d'art et les points de restauration, sans les hébergements. Il sera imprimé à 60 000 exemplaires et diffusé très largement. D'autres projets sont en cours comme la création d'une identité commune avec un logo commun et un slogan, un présentoir commun de brochures, une carte avec les grands itinéraires vélo et pédestres, etc.



# « Châteaux en fête 2025 »

## Un rendez-vous désormais inmanquable !

Pour rappel, « Châteaux en Fête » est un événement créé et porté par le CDT (Comité Départemental du Tourisme) de la Dordogne, dans le but de valoriser les châteaux du Périgord et de créer un grand événement annuel, reconduit chaque année. Tous les châteaux, quel que soit leur taille, leur mode de gestion ou leur état, peuvent participer, à condition d'organiser une animation dans les dates fixées. Les animations peuvent être diverses : visite, repas, concert, bal, jeu, etc. Les sites choisissent l'événement (gratuit ou payant), le nombre et la durée.

La manifestation est soutenue financièrement par le Conseil Départemental et la filière Tourisme du Crédit Agricole.

La première édition a eu lieu en juin 2021 et a immédiatement fonctionné. Les propriétaires et gestionnaires ont répondu présents, en particulier ceux de la Communauté de communes Dronne et Belle. L'Office de Tourisme PERIGORD Dronne Belle a alors décidé d'accompagner la démarche en créant une brochure papier, avec tous les sites du Périgord Vert. Cette brochure se fait en collaboration avec tous les OT du Périgord Vert et le Parc naturel régional Périgord-Limousin.

La 4ème édition, qui a eu lieu du 13 au 28 avril 2024, a confirmé l'engouement du public puisque le CDT estime la fréquentation à environ 90 000 personnes sur les 16 jours de l'événement. Elle a rassemblé 83 sites participants, dont 47 châteaux en Périgord Vert !

La prochaine édition aura lieu du **19 avril au 4 mai 2025**. La brochure « Châteaux en Fête en Périgord Vert » sera reconduite et disponible courant mars. Vous pourrez également découvrir le programme détaillé de cette manifestation sur le site [www.chateauxenfete.com](http://www.chateauxenfete.com).





# Un nouveau fonctionnement pour les jeunes à Brantôme

Compte tenu de l'augmentation des effectifs à l'ALSH de Brantôme et de la volonté de permettre aux plus âgés de se retrouver dans un lieu qui leur est propre, la collectivité a pris la décision de modifier le fonctionnement des structures jeunesse à Brantôme et de l'adapter pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Aussi, à compter de la rentrée de septembre 2024 le public des CM2, 6ème, 5ème et 4ème, est accueilli comme avant, à l'Espaces Jeunes, à la Passerelle à Brantôme. Le fonctionnement repose sur le même principe que celui de l'ALSH. Les animatrices sont Mélanie et Mélissa.

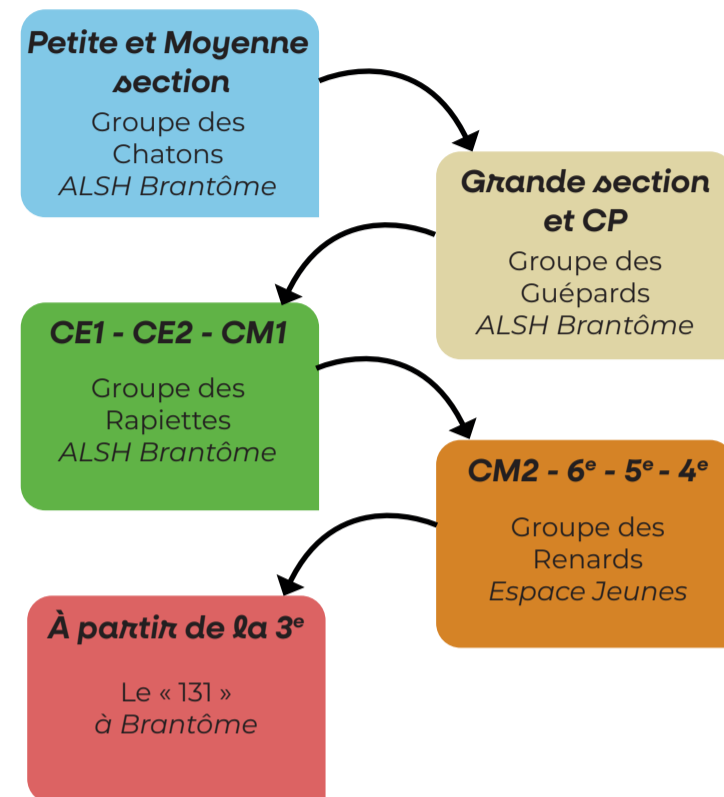
Le public à partir de la 3ème ou 14 ans est accueilli par Fabrice et Dee, informateurs jeunesse, dans le nouveau lieu jeunesse au « 131 » place du champ de foire à Brantôme (ancien ALSH). Un lieu où les jeunes peuvent se retrouver, bénéficier d'activités culturelles, proposer d'organiser des actions qui leur tiennent à cœur... Il est ouvert chaque mercredi après-midi pendant la période scolaire et les vendredis soir en fonction du programme d'activités. Pendant les vacances scolaires, « le 131 » est ouvert chaque jour de la semaine.

Au « 131 » se trouve la structure Info Jeunes, lieu d'information et d'orientation gratuite et anonyme qui traite des différents sujets auxquels sont confrontés les jeunes de notre territoire.

Soucieuse des besoins des jeunes et des familles, la communauté de communes Dronne et Belle réfléchit et fait évoluer ses services au quotidien.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Directrice de l'Accueil de Loisirs « Les P'tits Loups », **Charline au 05 53 05 83 17 ou les informateurs jeunes Fabrice et Dee au 06 46 91 93 08.**

## Le parcours !



## La fibre optique transforme le territoire

### Un réseau moderne pour la qualité de vie et l'attractivité

L'accès à la fibre est désormais une réalité pour 14 des 16 communes de la Communauté de communes Dronne et Belle, avec **7073 prises installées**. À ce jour, **30,5 % des foyers** sont déjà abonnés, et de nouvelles ouvertures sont prévues en décembre, notamment à Brantôme (203 prises), Bourdeilles (569 prises), et Champagnac-de-Belair (333 prises).

### Le projet et le rôle du SMPN

Le **Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN)**, mandaté par le Conseil départemental, est en charge de concevoir et de construire ce réseau public de fibre optique. Ce chantier, l'un des plus ambitieux réalisés en Dordogne, vise à connecter chaque foyer, même dans les zones rurales et périurbaines, avec un réseau performant et moderne.

Cependant, **le SMPN ne vend pas directement d'abonnements** : ce sont les opérateurs qui proposent des offres commerciales sur ce réseau.

### Pourquoi s'abonner à la fibre ?

- **Un débit bien plus rapide** : idéal pour télétravailler, surfer, télécharger ou regarder des vidéos en streaming.
- **Connexion stable et fluide** : même avec plusieurs appareils connectés.
- **Un réseau adapté à l'avenir** : le cuivre (ADSL) sera progressivement abandonné à partir de 2026.

### Comment en bénéficier ?

1. **Vérifiez votre éligibilité** : [nathd.fr/eligibilite](https://nathd.fr/eligibilite/).
2. **Contactez un opérateur internet** : choisissez une offre pour être raccordé du boîtier de rue à votre domicile.

### Des impacts positifs pour notre territoire

Grâce à la fibre, les entreprises bénéficient de meilleures performances, les habitants profitent d'une qualité de vie améliorée, et l'attractivité locale s'en trouve renforcée.

**Le numérique devient un moteur essentiel de notre développement économique et social.**

## En bref !

### ENFANCE JEUNESSE

#### L'Info Jeunes Nomad

Le 12 octobre dernier, la communauté de communes a inauguré l'«IJ Nomad».



Depuis, il va à la rencontre des jeunes de 15 à 30 ans en Dronne et Belle, mais aussi là où ils se trouvent en période scolaire (lycée de Nontron, MFR Thiviers...).

#### Pourquoi ?

Pour apporter de l'information au plus près des jeunes et de leurs familles, faciliter leur accès aux droits, répondre aux difficultés de mobilité de certains jeunes et initier un premier contact avec les jeunes pour les orienter vers la Structure Info Jeunes à Brantôme.





## L'ACTUALITE DU PARC

« Nòstra vita s'inventa aquí »



### Retour sur 2024

Engagé dans une démarche de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, le Parc a poursuivi ses efforts sur les milieux aquatiques, notamment par la restauration de mares et la valorisation de zones humides. En matière de biodiversité, différents projets d'acquisitions de connaissance ont été menés sur les libellules, les moulles perlières ou encore les chauves-souris.

### Un parc pour tous

En 2024, le Parc a également renforcé ses missions d'accompagnement auprès des différents publics. A titre d'exemples :

- **1420 ELÈVES** ont bénéficié d'animations gratuites pour découvrir les richesses du territoire
- **72 AGRICULTEURS** ont été accompagnés vers une meilleure prise en compte de l'environnement
- **68 FORESTIERS** ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux et sociétaux du territoire
- **14 HEBERGEURS** touristiques ont été accompagnés dans leur démarche de développement durable
- **12 CUISINIERS** scolaires ont été formés à une cuisine équilibrée, faite-maison, locale et de saison
- **9 ARTISANS D'ART** ont été accueillis en résidence pour tisser le lien entre paysage, culture et savoir-faire

Les collectivités quant à elles ont pu s'appuyer sur le Parc pour mener à bien leurs projets en matière de transition énergétique, d'urbanisme ou encore de gestion de la ressource en eau.



Connaissez-vous le délégué Parc de votre commune ? Renseignez-vous en mairie.

### En 2025, rejoignez le mouvement !

#### Participez au « Printemps sans tondeuse »

Cette année encore, le Parc invite tous habitants du Périgord-Limousin à laisser leur tondeuse au garage du 21 mars au 21 juin. L'objectif ? Assurer le gîte et le couvert aux nombreux insectes qui peuplent nos jardins et ainsi agir pour la préservation des pollinisateurs sauvages, maillons indispensables de la biodiversité et de notre agriculture locale.



#### Donnez votre avis sur l'avenir du Parc

Tous les 15 ans, le Parc revêt son plan d'action pour l'adapter aux nouveaux enjeux du Périgord-Limousin. La révision de ce document, appelé « Charte du Parc », est indispensable au renouvellement du label Parc et donc une étape essentielle dans la vie du territoire. Après une large phase consultation des habitants, élus et partenaires locaux, la rédaction de la nouvelle charte est en cours de finalisation. Elle sera par la suite diffusée au travers d'une consultation publique qui offrira à tous la possibilité de s'exprimer sur ce projet.

Rendez-vous dans quelques mois !

#### Restez informé.e



Inscrivez-vous à la newsletter du Parc, pour recevoir chaque mois un point sur les actualités du moment et sur les animations à venir.

→ [pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter](http://pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter)

[www.pnr-perigord-limousin.fr](http://www.pnr-perigord-limousin.fr)  
[info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com)  
 05 53 55 36 00

## À venir sur le territoire !

- **Vendredi 13 décembre Opéra « Cendrillon »**  
20h : Micro-Folie Dronne et Belle à Brantôme

- **Jeudi 16 janvier Conférence « Alberto Giacometti »**  
**Par Philippe Lecomte sur le sculpteur - 18h30 :**  
Micro-Folie Dronne et Belle à Brantôme

- **Vendredi 24 janvier Nuit de la lecture**  
Médiathèque de Champagnac

- **Jeudi 20 février Conférence « Nature morte »**  
**Par Virginie Cacouault - 18h30 :**  
Micro-Folie Dronne et Belle à Brantôme

- **Jeudi 27 mars Concert rap du collectif TMLM**  
**Horaire à venir :**

Salle du Dolmen à Brantôme en partenariat avec la Micro-Folie Dronne et Belle

- **Samedi 3 mai Spectacle de cirque « Ren'contre renc'art » du Duo juste à deux**  
**Lieu et horaire à venir**

À suivre sur le site internet et le compte facebook de la communauté de communes Dronne et Belle !

[www.dronnetbelle.fr](http://www.dronnetbelle.fr)

[www.facebook.com/dronnetbelle](https://www.facebook.com/dronnetbelle)

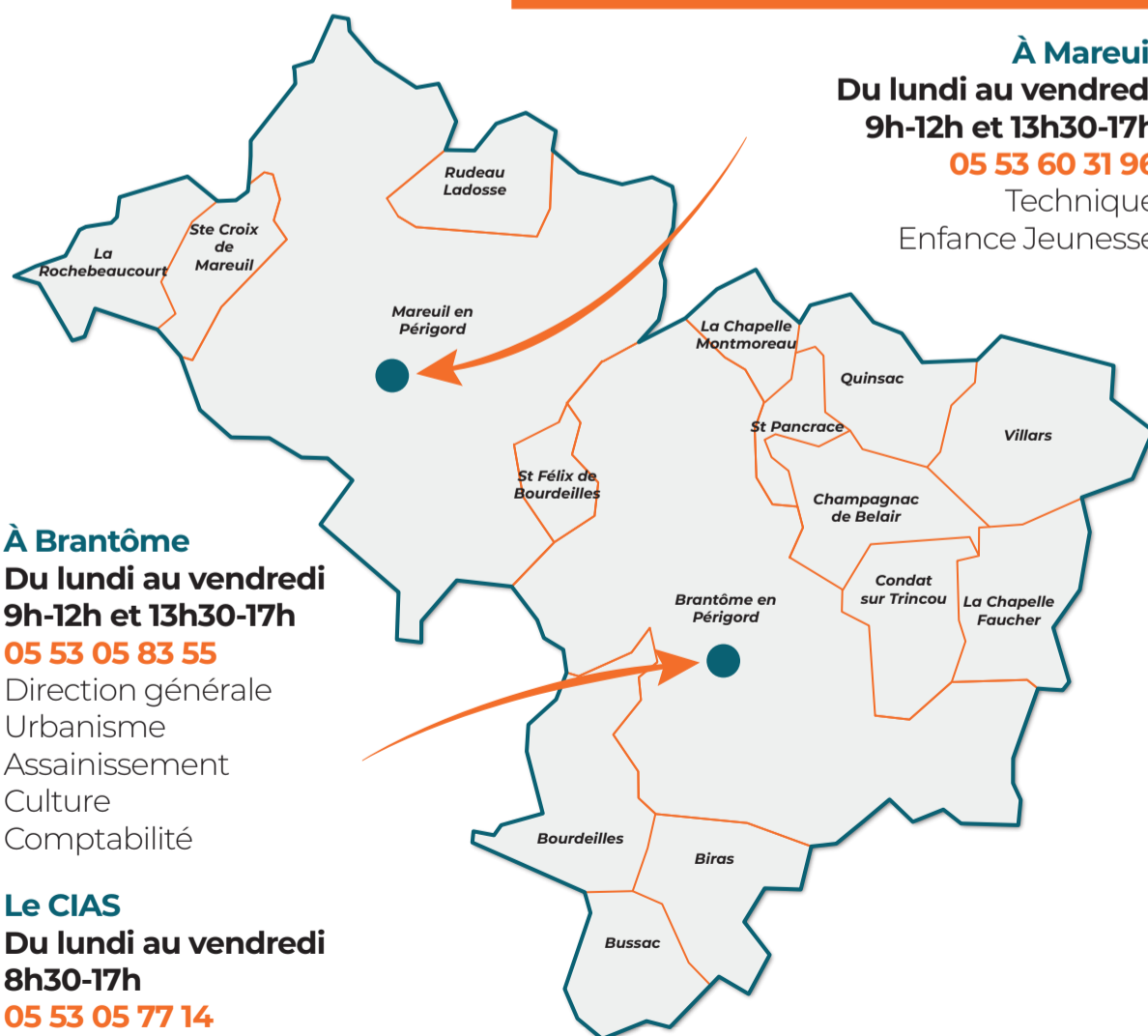
## Les accueils téléphoniques

À Mareuil

Du lundi au vendredi  
9h-12h et 13h30-17h

05 53 60 31 96

Technique  
Enfance Jeunesse



À Brantôme  
Du lundi au vendredi  
9h-12h et 13h30-17h

05 53 05 83 55

Direction générale  
Urbanisme  
Assainissement  
Culture  
Comptabilité

Le CIAS

Du lundi au vendredi  
8h30-17h

05 53 05 77 14



Information, actualités, contacts

[dronnetbelle.fr](http://dronnetbelle.fr)